

à tous ceux qui demeuraient attachés au Saint-Siège. Les religieux furent chassés, les monastères pillés et livrés aux flammes, les églises indignement profanées, les vases sacrés et tous les objets destinés au culte, employés à des usages profanes. On trouva dans le parlement un instrument docile ; les lois les plus iniques reçurent son approbation et la sanction du roi. Les courtisans les plus en faveur eurent aussi leurs revers de fortune ; un grand nombre payèrent de leur tête les crimes dont ils s'étaient rendus coupables envers les individus et envers la société.

VI

La reine Marie, qui succéda à Edouard VI, rétablit le catholicisme dans le royaume ; mais les discordes, les haines, les luttes intestines ne pouvaient s'apaiser tout d'un coup. La société, comme la mer aux jours de tempêtes, avait été remuée jusque dans ses fondements ; la boue s'était élevée jusqu'à la surface. Il fallait réprimer les désordres que commettaient des gens sans aveu, des scélérats qui ne reculaient devant aucun crime. On a accusé Marie d'une sévérité excessive ; on lui a donné le surnom de sanguinaire ; le protestantisme a épuisé ses anathèmes contre cette malheureuse reine et a prodigué l'encens aux victimes. Mais l'histoire est là pour détruire ces affirmations.